

**QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE**

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Valérien

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

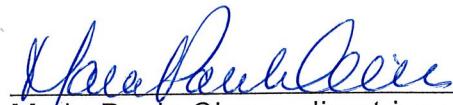
Une séance extraordinaire sera tenue lundi le 16 décembre 2024 à 19h30 à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Valérien au 181, route Centrale.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 et du programme triennal des immobilisations pour les années 2025 à 2027.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal des immobilisations.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 3^e JOUR DE DÉCEMBRE 2024.



Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière

.....